



J.D. IRVING, LIMITED



ISO 14068-1
La Neutralité Carbone
Pour Irving Tissue Products
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

2023



Bathroom tissue, Macon, GA

ISO 14068-1 NEUTRALITÉ CARBONE

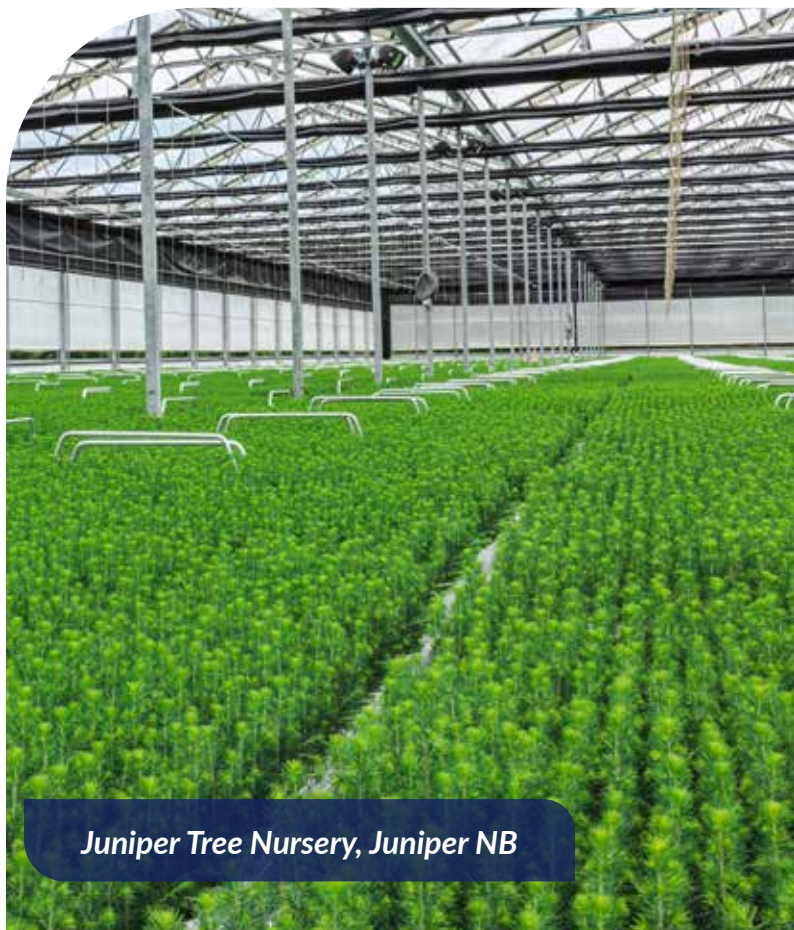
Le présent rapport de synthèse (“Synthèse”) donne un aperçu du rapport ISO 14068-1 sur la neutralité carbone des produits tissulaires Irving (“Rapport complet”), qui peut être consulté à l’adresse suivante :

CHAMP D’APPLICATION ET LIMITES DU SUJET

Ce résumé est publié par J.D. Irving, Limited (“ Irving ”) pour décrire l’empreinte carbone du berceau à la tombe de tous les produits de papier hygiénique, d’essuie-tout, de papier-mouchoir et de serviettes de table, collectivement appelés “ produits de papier tissu “, y compris Royale®, Scotties® et les produits de papier tissu de marque privée pour le marché de l’utilisation “ à la maison “ fabriqués par les sociétés affiliées d’Irving, Irving Consumer Products Limited (“ ICPL ”) et Irving Consumer Products Inc. (“ ICPI ”). Ce résumé donne un aperçu de l’empreinte carbone des produits en papier tissu, y compris les émissions de gaz à effet de serre (“ GES ”) et les suppressions dans les phases d’acquisition et de prétraitement des matériaux, de production, de distribution et de stockage, d’utilisation et de fin de vie. Des informations plus détaillées peuvent être consultées dans le rapport complet à l’adresse www.jdirvingsustainability.com.

ICPL et ICPI font partie des sociétés affiliées à Irving incluses dans la “chaîne d’approvisionnement forestière” à laquelle il est fait référence tout au long de ce résumé.

De plus amples détails concernant les activités de la chaîne d’approvisionnement forestière et son empreinte carbone organisationnelle peuvent être trouvés dans le rapport sur le climat, la conservation et l’impact sur la communauté, ou dans la déclaration annuelle PAS2060 de neutralité carbone, les déclarations explicatives qualifiées de l’empreinte carbone de la chaîne d’approvisionnement forestière d’Irving qui sont toutes deux disponibles sur www.jdirvingsustainability.com.



Juniper Tree Nursery, Juniper NB

¹ Comprend les opérations entièrement ou partiellement dans diverses entités Irving, y compris J.D. Irving, Limited, Irving Pulp & Paper, Limited, Irving Paper Limited, Irving Consumer Products Limited, Irving Consumer Products, Inc, The New Brunswick Railway Company, Rothesay Paper Holdings Ltd, St. George Pulp & Paper Limited, St. George Power LP, Charlotte Pulp and Paper Co. Ltd, Miramichi Timber Holdings Limited, Allagash Timberlands LLC, Aroostook Timberlands LLC, Maine Woodlands Realty Company et Irving Forest Products, Inc.

RAPPORT SUR L'EMPREINTE CARBONE D'UN PRODUIT

Tableau 1 : Empreinte carbone d'un produit Tableau de synthèse

Exigences de la PCP	Description
Unité fonctionnelle et flux de référence	Kg CO ₂ e/ tonne (ventes de produits en papier tissu)
Liste des GES pris en compte	CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O
Calendrier des émissions et des absorptions de GES	janvier 2023 à décembre 2023 pour les émissions et les suppressions de GES aux stades de l'acquisition et du prétraitement des matériaux, de la production, de la distribution et du stockage, et de l'utilisation. Les émissions liées à la fin de vie dépassent la période de déclaration mais concernent les produits vendus entre janvier 2023 et décembre 2023
Méthodologie	ISO 14067:2018 Gaz à effet de serre - Empreinte carbone des produits - Exigences et lignes directrices pour la quantification.
Traitement de la consommation d'électricité	Approche basée sur la localisation
Procédures d'allocation	Bilan massique des produits forestiers primaires et des produits du bois semi-finis qui transitent par la chaîne d'approvisionnement jusqu'à Tissue Products
Période représentative de l'empreinte carbone d'un produit (CFP)	La comptabilisation et la vérification de la PCP portent sur les émissions et les absorptions des années précédentes et sont considérées comme représentatives pour les deux années suivant l'année de vérification, en partant du principe qu'il n'y a pas de changements importants dans la production au cours de la période de deux ans suivant la vérification.
Critères de matérialité (seuils)	Émissions ou absorptions supérieures à 1 % représentant 95 % des émissions ou absorptions totales
Limites	L'AP est limitée par l'accent mis sur les émissions de GES et l'incertitude inhérente à la déclaration des émissions et des absorptions de GES, qui est influencée par les méthodologies, y compris les limites du modèle de carbone forestier CBM-CFS3, le modèle WARM de l'EPA, les hypothèses, la qualité des données et les exclusions. Voir la section "Incertitude" du rapport complet pour l'évaluation de l'impact de la qualité des données sur la PCP.
Compensation de l'empreinte carbone par des crédits	Non
Type de crédits achetés et retirés pour atteindre la neutralité carbone	Non applicable
Double comptage	Le double comptage a été évité grâce à des contrôles internes rigoureux de la part d'Irving.
Neutralité carbone vérifiée par :	KPMG Performance Registrar Inc.
Date de vérification :	23 décembre 2024
Lien vers le rapport complet sur la neutralité carbone ISO14068-1 pour les produits Irving Tissue -	www.jdirvingsustainability.com

LIMITE DU SYSTÈME - DU BERCEAU À LA TOMBE

La limite du berceau à la tombe des produits tissulaires a été déterminée conformément à la norme ISO14067:2018. Une description de chaque phase, de la méthodologie, des hypothèses, des exclusions, de la qualité des données, de l'incertitude et des références est détaillée dans le rapport complet.

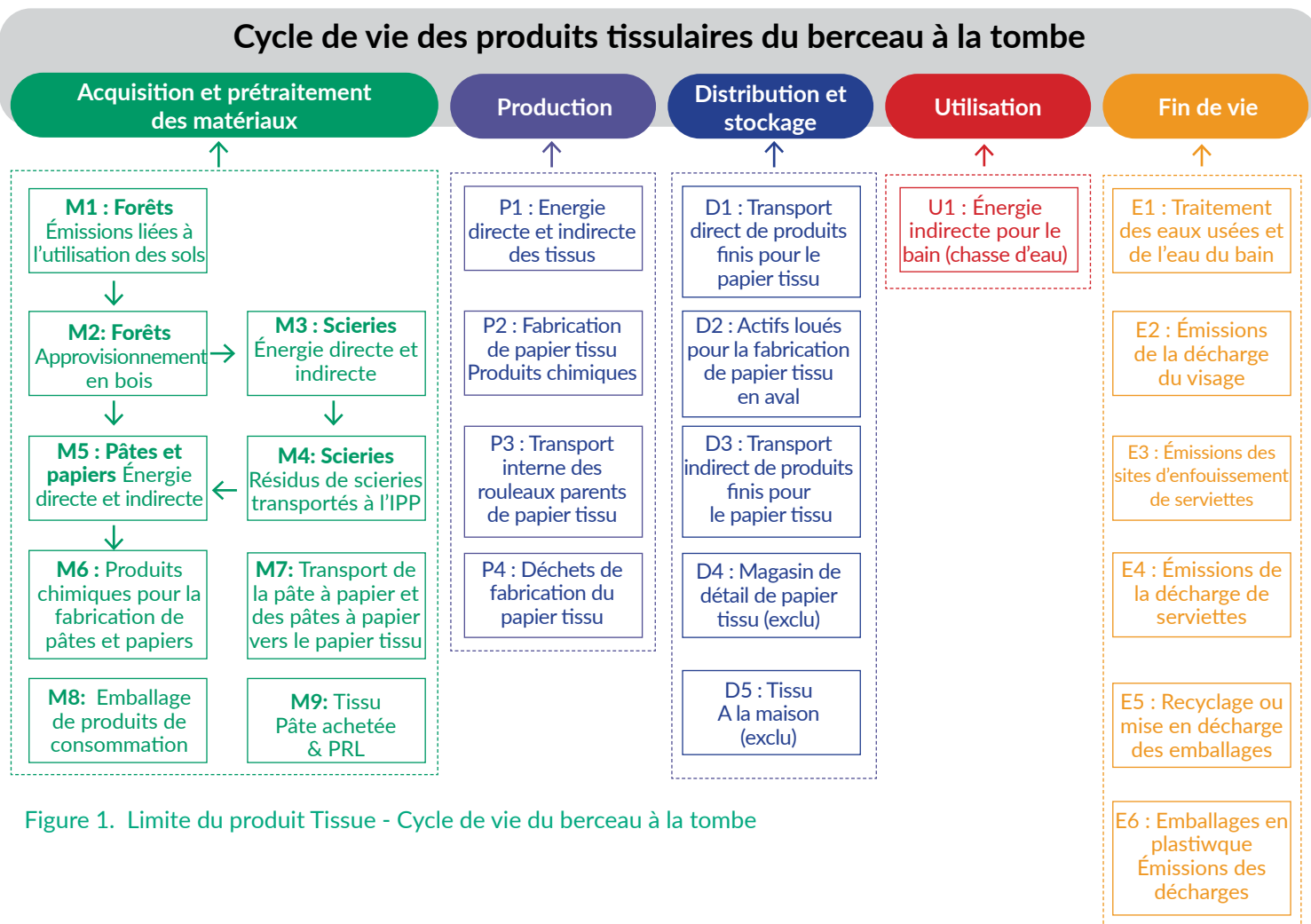


Figure 1. Limite du produit Tissue - Cycle de vie du berceau à la tombe

ÉMISSIONS ET ABSORPTIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Tableau 2 : Émissions et suppressions de gaz à effet de serre par étape du cycle de vie

Source	Tonnes de CO ₂ e	Kg CO ₂ e /tonne	%
Acquisition et prétraitement des matériaux	255,368	697	28%
Production	477,083	1,302	54%
Distribution et stockage	70,214	192	8%
Utilisation	2,773	19	0%
Fin de vie	91,208	249	10%
Transport aérien	0	0	0%
Émissions et absorptions nettes de combustibles fossiles	896,646	2,459	100%
Utilisation des sols	(1,154,441)	(3,150)	
Changement direct d'affectation des sols (dLUC)	0	0	0%
Empreinte carbone du produit	(257,795)	(703)	

PLAN DE GESTION DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Le plan de gestion de la neutralité carbone de l'organisation est très ambitieux et va au-delà de la neutralité carbone des produits en papier tissu en s'engageant à maintenir la neutralité carbone pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement forestier d'Irving. La neutralité carbone de l'organisation est atteinte grâce à l'élimination des forêts des terres forestières privées d'Irving et au transfert du carbone des arbres vivants dans les produits du bois récoltés.

L'objectif est de maintenir la neutralité carbone de l'organisation en continuant :

- Gestion responsable et à long terme de la forêt de manière à ce que la croissance soit supérieure à la récolte et que l'élimination du carbone soit supérieure aux émissions. Cela implique une récolte et une transformation efficaces des produits du bois, qui transfèrent le carbone de

la biomasse vivante vers les produits du bois récoltés, qui stockent le carbone pendant une période supplémentaire. La gestion responsable des forêts à long terme comprend l'inventaire forestier, la modélisation de la croissance et du rendement des forêts, le contrôle des niveaux de récolte annuels, la production de semis locaux génétiquement améliorés et bien adaptés, les activités de reboisement telles que la plantation et l'entretien des arbres, et les activités de protection des forêts.

- Des initiatives d'amélioration continue axées sur la productivité et l'efficacité énergétique dans les secteurs de la fabrication et du transport.
- Des investissements majeurs pour réduire les coûts énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

VOIE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Pour être le plus utile possible aux utilisateurs finaux visés, le plan de gestion de la neutralité carbone de l'organisation aboutit à une trajectoire de neutralité carbone pour l'organisation qui maintient la neutralité carbone et qui a été prévue jusqu'en 2030. Cet engagement en faveur de la neutralité carbone devrait se poursuivre au-delà de 2030 en raison de l'objectif à long terme de l'organisation d'augmenter la croissance des forêts au-delà du taux d'exploitation.

La demande de produits forestiers issus de forêts gérées de manière responsable continue de croître avec la population. D'importants investissements en capital ralentiront le taux d'augmentation absolue des émissions de combustibles fossiles associées à la fabrication et à la distribution, mais les émissions absolues devraient continuer à augmenter avec la croissance de l'entreprise. C'est pourquoi on utilise à la fois un suivi absolu et un suivi basé sur l'intensité pour s'assurer que l'efficacité de l'utilisation de l'énergie et les gains de productivité sont pris en compte sur la base des émissions par tonne.

La voie de la neutralité carbone repose sur le maintien de la neutralité carbone organisationnelle et la réduction des émissions de GES sur la base de l'intensité des émissions (kg de CO₂e par tonne de production). L'intensité des émissions prévues est comparée à une trajectoire internationalement reconnue de réchauffement inférieur à 2°C selon la méthodologie du GIEC AR6 WG3. Cette voie exige une réduction des émissions de 2,5 % par an.

Pour plus d'informations sur le plan de gestion de la neutralité carbone de l'organisation et sur la voie de la neutralité carbone, veuillez consulter le rapport complet.



*Tissue Parent Roll, Irving Tissue
Saint John, NB*

PO Box 5777
300 Union Street
Saint John, New Brunswick
E2L 4M3 Canada

Toll Free:
1-800-518-7999
Main Switchboard:
1-506-632-7777

www.jdirving.com
info@jdirving.com